



# Communiqué de **PRESSE**

Rennes, le mardi 30 octobre 2018

## *Le Conseil régional, employeur* **La Région accueille cette année 25 nouveaux apprentis**

Compétente en matière d'apprentissage jusqu'en 2020, la Région Bretagne consacre cette année encore **81,5 M€** au développement de ce mode de formation gagnant-gagnant adopté, à ce jour, par plus de **19 000 jeunes bretons**. En tant qu'employeur, la collectivité montre aussi l'exemple en recrutant, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, des apprentis de tous niveaux et métiers. Depuis la rentrée, ils sont **25** à avoir intégré les services de la Région et à avoir rejoint les **21** jeunes alternants déjà en poste depuis l'an dernier.

Depuis quelques semaines, ils sont 25 jeunes à avoir rejoint, en alternance, les équipes de la Région Bretagne : **14 dans les lycées** et **11 dans les services centraux**, portant à 46 le nombre d'apprentis sous contrat avec la collectivité.

Les diplômés préparés s'inscrivent dans un **panel très large de formations**, à l'image des nombreuses compétences et missions exercées par la Région.

**Agés de 16 à 30 ans** et répartis sur l'ensemble du territoire breton, les jeunes préparent en un, deux ou trois ans, des **CAP maintenance de bâtiments des collectivités** ou **CAP cuisine**, un **BTS communication**, un **Master événementiel** ou encore un **diplôme d'Ingénieur cybersécurité**.

Au total, ce sont **46 apprentis** qui évoluent actuellement au côté des **4 300 autres agents** de la Région Bretagne.



### **La Région reste mobilisée pour l'apprentissage**

Alors que la nouvelle loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » va restreindre, à partir de 2020, le champ d'action de la Région au profit des branches professionnelles, la collectivité maintient jusqu'à cet horizon son soutien financier et pédagogique aux **38 CFA bretons** dans lesquels **plus de 19 000 jeunes** préparent leurs diplômes, du CAP au Master 2.

La Région accompagne aussi financièrement les apprentis et leurs maîtres d'apprentissage à travers différents dispositifs d'aides les incitant à s'engager dans cette voie de l'excellence.

L'entrée en apprentissage est possible pour les aspirant(e)s, âgé(e)s **de 16 à désormais... 30 ans**.

**Trouver une place en CFA et un employeur  
pour l'année 2018-2019,  
c'est encore possible jusqu'en décembre.**

**En savoir plus sur le site [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh).**

#### **Contacts**

**SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) | [@bretagne\\_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)